

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1724

**Artikel:** Blocher et l'UDC doivent quitter le gouvernement  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024254>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Blocher et l'UDC doivent quitter le gouvernement

Jean-Daniel Delley (10 mars 2007)

Se refuser à réélire Christoph Blocher en décembre prochain, sans remettre en cause la participation de l'UDC au gouvernement, c'est rester au milieu du gué. C'est une fois encore laisser l'initiative à la droite nationaliste : en effet, en cas d'échec de son chef charismatique, l'UDC annonce son retrait du Conseil fédéral et une politique systématique d'opposition.

Les raisons de mettre à la retraite le tribun zurichois sont nombreuses. Quatre ans à l'exécutif ont montré à quel point ce politicien n'est pas du bois dont on fait les magistrats et surtout les membres d'une autorité collégiale : toujours prêt à jouer sa partition en solo, n'hésitant pas à interpréter, voire à ne pas respecter les décisions du Conseil fédéral, plus attentif aux intérêts de son parti qu'à sa fonction gouvernementale, peu respectueux du principe de la séparation des pouvoirs dès lors que des décisions de justice le gênent.

Mais le rejet de Blocher ne suffit pas. C'est son parti aussi qu'il faut mettre à la porte du gouvernement. Un parti incapable de prendre au sérieux les règles de la démocratie de concordance, en posture constante d'affrontement, tel un adolescent mal dans sa peau, soufflant de manière irresponsable sur la moindre braise émotionnelle, exacerbant très régulièrement les conflits plutôt que de proposer des solutions constructives. Oui, la place d'un tel parti est bien dans l'opposition. Et c'est aux autres formations de l'y renvoyer sans tarder. Car avec un partenaire aussi peu fiable, c'est le fonctionnement des institutions qui est mis en péril. La composition du Conseil fédéral ne se déduit pas d'une simple règle de trois. La force électorale d'un parti, l'importance de sa députation ne suffisent pas à légitimer sa présence au gouvernement. Encore faut-il qu'il adhère à des principes et des règles communes. A l'époque, les socialistes n'ont obtenu cette légitimité qu'après avoir renoncé à la lutte des classes et adhéré à la défense nationale. Aujourd'hui, l'UDC a clairement perdu cette légitimité.